

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 6 DECEMBRE 2023 – Délibération n°139

L'an deux mil vingt trois et le six décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de M^{me} CAPUS Françoise, première adjointe, le maire étant empêché.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	21

Date de la convocation
06/12/2023

Date d'affichage de la convocation
30/11/2023

Secrétaire de séance : Maryse CAZES CORBOZ

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence – BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : GROS Edmond - BORIE Nina - CONSTANS Mathieu - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi - MULLER Geoffroy (pouvoir à Mélanie BRUNET) - MURET Yvain - BOURREL Thierry -

Objet

PLAN DE FINANCEMENT : CONSTRUCTION D'UN DESSABLEUR A LA STEP DE RECOULES

Madame la 1^{ère} adjointe expose la nécessité de construire un dessableur à la station d'épuration de Recoules Prévinquières.

Elle propose aux membres du conseil municipal le plan de financement suivant :

Conseil Départemental (30%)	9 489.29 €
Agence de l'Eau Adour Garonne (30%)	9 489.29 €
Autofinancement (40.00 %)	12 652.39 €
<hr/>	
COÛT TOTAL HT DE L'OPERATION	31 630.98 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Arrête le montant de l'enveloppe financière pour la construction d'un dessableur à la station d'épuration de Recoules à 31 630.98 € HT.
- Approuve les modalités de financement fixées ci-dessus,
- Sollicite la subvention du département et de l'Agence Adour Garonne.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme
Pour le maire empêché
La 1^{ère} adjointe
Françoise CAPUS


